recevra un billet numéroté qui lui permettra de prendre part à une très grande tombola munie de lots de tissu, lingerie, laines, tapis, vins, charbons, etc..., dons généreux amis de la Fraternelle. (Certains coupons de tissu ont une valeur de 300 frs.).

Les enfants n'ont pas été oubliés et c'est surtout pour eux que cette fête est organisée. Non seulement ils s'amuseront des vues cinématographiques que va leur offrir M. Pioc, mais tous ceux qui sont âgés de moins de 13 ans, recevront une coquille et un bâton de sucre de pommes.

Pour avoir droit à cette coquille il faudra remettre un bon individuel qui sera délivré au local de la Fraternelle sur présentation du livret de famille et de la carte d'adhérent à jour.

Comme pour la séance de cinéma, l'inscription commencera le mardi 7 décembre, pour se continuer jusqu'au samedi 18, à 17 heures.

A 10 fr., BAS TRES SOLIDES. 21510

Une protestation des voyageurs de commerce

Le Syndicat professionnel indépendant des voyageurs, représentants et placiers de Roubaix-Tourcoing, 12, place de la Gare, nous communique ce qui suit :

Par des communications publiées dans la presse, la nouvelle Société nationale des Chemins de fer annonce son intention de réclamer une augmentation des tarifs de transports — voyageurs et marchandises — de 25 %, à partir du 1er janvier prochain.

L'augmentation sensible des droits sur l'essence utilisée par tous les véhicules automobiles, à laquelle on songe aussi, aggraverait encore les effets malheureux de la hausse des tarifs ferroviaires.

Ces projets présentent un double danger, celui de paralyser l'activité économique du pays et de créer une nouvelle incidence très sensible sur les prix de revient et le coût de la vie.

Afin de mettre en garde tous les usagers contre ces menaces et d'alerter l'opinion, toutes les associations professionnelles de représentants, voyageurs et placiers du commerce et de l'industrie, ont tenu hier des meetings ou sont intervenus énergiquement auprès des pouvoirs publics.

BAS qualité incomparable: 80, Gde-Rue, d

Appel en faveur des jardins ouvriers

La Fédération des jardins ouvriers de Roubaix et environs justement émue des répercussions douloureuses de la crise actuelle et du chômage sur notre laborieuse population et désireuse d'y remédier dans une certaine mesure souhaiterait ardemment l'accroissement du nombre des petits jardins autour de Roubaix.

Ces jardins dont la vertu calmante et reposante est indiscutable constitueraient un excellent dérivatif aux préoccupations du moment et seraient d'un rapport appréciable.

Dans l'impossibilité de satisfaire aux nombreuses demandes de jardins qu'elle reçoit chaque jour, la Fédération adresse un très pressant appel à tous les détenteurs de terrains : cultivateurs, propriétaires, industriels, sociétés d'habitations pour qu'ils lui procurent à titre gratuit ou moyennant un loyer raisonnable dans le rayon de Roubaix, Croix, Wasquehal, Hem, Wattrelos, Leers, Lys, Fiers-Breucq, des terrains qui pourraient être lotis en petits jardins.

Ces offres de terrains peuvent être faites à la Fédération de jardins ouvriers de Roubaix, 3 bis, rue du Château, qui traite directement avec les détenteurs, soit pour les baux à passer, soit pour les règlements à effectuer.

Chaque fois qu'un appel semblable a été lancé il a été suivi de gestes nombreux de bienveillante sympathie à l'endroit des jardins ouvriers. Ainsi la Fédération de Roubaix est-elle assurée que le même accueil empressé sera réservé à sa requête, et qu'elle pourra une fois encore semer un peu de joie dans de nombreux foyers peuplés.

BAS RENFORCES à 10 fr.: 80, Gde-Rue, d

Le premier gala d'hiver de l'Association Saint-Jean-Baptiste de la Salle (Roubaix-Estaimpuis)

Nous rappelons que c'est cet après-midi dimanche à 15 h. que l'Association Saint-Jean-Baptiste de la Salle (anciens élèves des frères de Roubaix-Estaimpuis) offrira à ses membres et à leurs familles sa première fête d'hiver, dans la salle des fêtes de la Maison des œuvres, 35, rue du Vieil-Abreuvoir, à Roubaix.

« Le Théâtre et d'Art » (directeur Richard Cayoz) interprétera la célèbre comédie « Les Romanesques » d'Edmond Rostand. La fine satire de René Benjamin « La Pie borgne » complétera ce régal littéraire.

La Symphonie Peers apportera son concours toujours si apprécié. Tous les anciens élèves et leurs familles sont instamment priés d'assister aussi nombreux que possible à ce gala qui ne déceva personne.

Les familles des élèves du pensionnat d'Estaimpuis sont elles-mêmes instamment invitées avec leurs enfants. A l'issue de la séance, les pensionnaires seront ramenés à Estaimpuis par les soins de leurs professeurs présents.

S'ENRICHIR EN SE PROMENANT.

Voilà ce que vous pouvez faire dès aujourd'hui puisqu'un coup d'œil jeté à la vitrine magique « PLUIE D'OR », chez LEMATRE, 327, Grande-Rue, Roubaix, peut vous faire gagner 25 000 fr. de prix.

Passez donc dès aujourd'hui à cette adresse. 21491d

L'assemblée générale des Prisonniers du 9 octobre

C'est ce dimanche 28 novembre, à 10 h. qu'a lieu l'assemblée générale de l'Association. La Commission rendre compte du résultat de ses travaux et fournira tous les renseignements susceptibles d'intéresser les anciens prisonniers. Elle insiste pour que chacun assiste à la réunion. Les prisonniers d'Haubourdin y seront représentés.

PAPIERS PEINTS SOLDES
prix dérisoires. Dupisson, 111, Gde-Rue. 324

Au patronage Saint-Joseph de Saint-Sépulcre

L'assemblée annuelle aura lieu demain lundi 28 novembre, 36, rue Bell, à 19 h. Les adhésions pour le souper seront reçues aujourd'hui 28 novembre jusqu'à midi.

Dans les contributions

Par arrêté en date du 17 novembre 1937 du conseiller d'Etat, directeur de la comptabilité publique, M. Henri Baccarrère, commis de 2e classe à la perception de Pont-à-Marcq, est nommé à la perception de Roubaix-Nord.

Les allocations de chômage

Les secours alloués cette semaine aux chômeurs, ont été répartis de la façon suivante : Chômeurs à 8 frs, 2.837 ; chômeurs à 4 frs 50, 209; conjoints à 4 frs 50, 892 ; ascendants à 4 frs 50, 19; mineurs à 4 frs, 975.

Soit un total de 4.872 personnes pour une somme globale de 212.494 francs.

Les subventions exceptionnelles allouées par la ville aux caisses syndicales de chômage, se sont élevées à 13.164 frs.

Le concert de carillon

Voici le programme du concert de carillon qui sera donné aujourd'hui dimanche de 11 h. 3 0à 12 h. : 1. Venez Esprit-Saint ; 2. Salut, ô douce étoile; 3. Chantez Joseph ; 4. Faust (Gounod); 5. Sérénade (Schubert) ; 6. Le Chemin du Paradis (Heymann).

UNE MAUVAISE CHUTE. — Vendredi, vers 22 h. 45, M. Jean Maes, 45 ans, chauffeur d'auto, domicilié 46, rue Pierre-de-Roubaix est tombé rue de Lannoy, à hauteur de la rue Saint-Jean, et s'est malencontreusement, qu'il s'est foulé le pied droit. Ramassé, peu après, par une patrouille de police, le blessé a été admis à l'hôpital « La Fraternité ».

UN VELO ABANDONNE RUE DE L'INDUSTRIE. — M. Louis Ramon, balayeur municipal, domicilié rue de l'Epeule, ruelle Cugnot, 26, a trouvé hier matin un vélo de dame abandonné contre le mur de l'école maternelle, rue de l'Industrie.

La machine a été déposée au poste central de police.

ECOLE DE PERFECTIONNEMENT DE SOUS-OFFICIERS D'INFANTERIE. — Par suite de la relève des troupes stationnées à Leers, l'exercice avec troupes prévu pour ce matin est supprimé.

AUX COMBATTANTS REPUBLICAINS. — Le Comité se réunira au siège le mardi 30 novembre, à 19 h. A l'ordre du jour : organisation de la fête de Noël pour les enfants.

CHAMBRE ARTISANALE BELGE DU NORD. — Demain lundi 29, les inscriptions seront enregistrées à la permanence-secrétariat, 49, rue de la Gare, à Roubaix. S'y adresser également pour tous renseignements concernant la fiscalité, l'âtiges, ainsi que pour l'inscription au registre des métiers.

RADIO-CLUB DU NORD DE LA FRANCE. — Demain lundi 29, à 20 h., au siège, « Café des Arcades », 55, rue du Maréchal-Foch, cours préparatoire à la radiotélégraphie militaire et à la T.S.F. Instructeur : M. Druet.

CERCLE TURGOTIN. — Ce dimanche, de 11 h. à 13 h., réunion à l'Hippodrome. Jeux, tombola.

UNE DATE A RETENIR. — Le bal des Arts industriels, un des plus brillants de Roubaix, aura lieu le 11 décembre, à 21 h. 30, dans la salle du Colisée. Le « Silver Stars » prêtera son concours à cette soirée où la gaieté et l'entrain sont toujours de la partie. Le droit d'entrée n'avant pas subi de hausse, il est prudent de retenir sa table au guichet du Colisée. La tenue de soirée est facultative, mais recommandée.

AMICALE ARCHIMEDE. — Ce dimanche 28, au cercle, à 10 h., rendez-vous des manilleurs; ping-pong, billard russe gratuit. Des carnets de billets de tombola seront à la disposition des membres.

UNION DES ARTISANS DE LA REGION DU NORD (U.A.R.N.). — Permanence ce dimanche 28, de 11 h. à 12 h., au Café Pandore, 28, rue Pauvrée, pour tous renseignements, comptabilité, fiscalité, contentieux, etc...

ARTISANS REUNIS, 63, rue de Lannoy. — Ce dimanche, de 11 h. à 12 h., permanence. Renseignements divers. Inscription au groupement.

CHAMBRE SYNDICALE DU BATIMENT, 63, rue de Lannoy. — Les artisans du bâtiment sont invités à la réunion artisanale qui se tiendra lundi 29, à 19 h. 30 au siège. Diverses communications réglementant le travail noir, les ententes professionnelles, et l'application des lois sociales, seront communiquées. M. Roland, architecte, traitera la question technique.

ASSOCIATION SYNDICALE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE. — **Faire au décès.** — Les sociétaires peuvent retirer dès à présent leur carte pour 1938 au siège, café Antoine Gothais, 12, place de la Gare.

LA « DOULCE » FRANCE. — L'inspecteur de sûreté Honoré a mis la main samedi après-midi, rue des Longues-Haies, sur un interdit de séjour, Jean-Baptiste Deschonmacker, 47 ans, condamné le 7 octobre 1933 par la Cour d'appel de Douai à six mois de prison et à cinq ans d'interdiction de séjour pour menaces verbales de mort sous condition. Le territoire français lui était donc interdit pour un an encore. Deschonmacker a été conduit au Parquet.

GROUPEMENT ARTISANAL DE ROUBAIX LANNOY ET LEURS CANTONS. — Ce dimanche 28, de 10 h. à 12 h., permanence au siège, 67, rue des Fabriques. L'inscription au groupement pour 1938 est abaissé à 25 fr. Les membres qui n'ont pas encore répondu à la convocation qu'ils ont reçue sont priés de passer à la permanence ce matin ou demain lundi 29 novembre, de 18 h. à 19 h., s'ils veulent s'éviter des ennuis en 1938.

UNE SORTIE SUPPLEMENTAIRE A LA BOURSE DU TRAVAIL. — Une enquête est ouverte sur le projet d'acquisition, par la Ville, d'un immeuble sis 88, rue Pierre-de-Roubaix, appartenant à M. Bouten, en vue de l'aménagement d'une sortie supplémentaire à la Bourse du Travail.

Le projet, avec les pièces à l'appui, sera déposé à la mairie, 2me étage, bureau 22, pendant 10 jours, du 29 novembre au 8 décembre, pour que les habitants puissent en prendre connaissance tous les jours de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

A l'expiration de ce délai, un commissaire-enquêteur recevra à la mairie, les 9, 10 et 11 décembre, de 15 h. à 16 h., les observations qui pourraient être faites sur ce projet.

Le Record de rapidité battu !

Rome (de notre correspondant particulier) :

Jules Verne est dépassé depuis longtemps et les cinq sous « or » — si j'ose dire — de Lavarède pâlissent devant le fait qu'avec 2 fr. 50 notre collaborateur Dubois a réalisé le voyage suivant: Départ de Paris, Rome, Vienne, Prague, Moscou, Berlin, Oslo, Copenhague, Londres, New-York et retour dans la journée à Paris, avec son merveilleux poste de la grande marque Pathé, que l'on peut payer: 2 fr. 50 par jour environ. N'est-ce pas un exemple irréfutable ?

Renseignements sur demande à RADIO PATHE. - Demandez à RADIO PATHE, 233, Faubourg Saint-Martin, Paris, le nom du distributeur le plus proche de votre domicile. 21400

CONSOMMATEURS DE BIERES !
non encore actionnaires de la BRASSERIE COOPERATIVE DE MONS-EN-BARŒUL, ne soyez pas plus longtemps ennemis de vos intérêts. Buvez les bières de cette société modèle, qui vous offre un produit parfait à son prix de revient, puisque tous les bénéfices sont partagés. 21489

CROIX

Les noces d'or de M. et Mme Deblock-Tahon

Le samedi 18 décembre, M. et Mme Deblock, demeurant rue d'Oran, cour Broux, 6, célébreront leurs noces d'or.

Originaire d'Arlebecke (Belgique), où il est né le 24 juin 1862, M. Jean Deblock, macon, a épousé, à Croix, Marie Tahon, née à Roncq, le 9 octobre 1864.

M. et Mme Deblock-Tahon s'établirent à Bully-Grenay, puis à Vendin-le-Vieil, et enfin à Croix, voici trente ans. De leur

(Ph. J. de Rx.)

M. ET Mme DEBLOCK-TAHON

union, naquirent quatre filles : Joséphine, en 1861 ; Jeanne, en 1863 ; Julienne, en 1886, et Juliette, en 1888, et un garçon, Jean, en 1905. Ces cinq enfants, tous vivants, sont mariés et la descendance des jubilaires comprend six petits-enfants.

Nous adressons à M. et Mme Deblock-Tahon, avec nos félicitations, nos meilleurs vœux de santé en nous unissant aux souhaits qui leur seront exprimés par leur famille et leurs voisins.

Le pistolet glissé sous une paillasse du poste central de police appartenait à un Algérien

Nos lecteurs se rappellent que, dimanche soir, ainsi que nous l'avons relaté, un groupe de jeunes gens trop bruyants avaient été conduits au poste central de police où ils s'étaient vu rappeler à l'ordre et même menacé d'un procès pour tapage nocturne.

Après avoir retenu quelques instants les jeunes gens, le brigadier Van Marcke les relâcha.

Or, un peu plus tard, un policier trouva sous sa paillasse, un pistolet automatique chargé de plusieurs cartouches. L'arme ne pouvait provenir que de l'un des fêtards. Les soupçons se portèrent sur un Algérien, Bakri Akli, 30 ans, domicilié 79, rue Jean-Jaurès, à Fiers-Breucq.

Longuement « cuisiné » dans les locaux de la Sûreté, Bakri Akli commença par jurer que jamais il n'avait possédé de pistolet. Mais habilement poussé par M. Morellon, commissaire de sûreté, il finit par avouer que l'arme lui appartenait et qu'il avait profit d'un moment où on ne faisait pas attention à lui pour la glisser sous la paillasse. Il précisa même que le revolver avait été acheté à Croix, ainsi que l'enquête de l'agent Roty l'avait déjà établi.

Bakri Akli sera poursuivi pour défaut de déclaration d'arme et port d'arme prohibée. Il a été laissé en liberté provisoire.

Un tramway est heurté par un camion automobile rue Daubenton

Vendredi, vers 13 h 45, un tramway de la ligne « G », piloté par M. Richard Mercier, a été tamponné rue Daubenton, à hauteur de la rue Philippe-Lebon, par un gros camion automobile, appartenant à la Maison De Jumné, négoces de ferrailles, 61, boulevard Montesquieu, et conduit par M. Gustave Gallez, 24 ans, domicilié 27, rue Kléber, à Wasquehal.

Le choc entre les deux véhicules fut rude, à tel point que tout un côté du tramway fut défoncé.

Fort heureusement, aucun voyageur ne fut blessé.

Le camion-auto subit quelques dégâts.

Son conducteur se tira sain et sauf de l'aventure.

M. Uriac, commissaire de police du 4e arrondissement, a ouvert une enquête pour établir les responsabilités.

Un cycliste est renversé par une auto et se fracture une jambe

Samedi, vers 12 h. 30, M. Julien Demollet, 48 ans, contremaître de peignage, demeurant 174, boulevard de Beaurepaire, qui roulait à vélomoteur, a été renversé, à l'angle du boulevard de Strasbourg et de la rue de la Vigne, par une auto de livraison du dépôt des Messageries Hachette, 23, Grande-Rue.

Cette voiture était pilotée par M. Cyrille Vonck, 32 ans, domicilié 26, rue Jules-Deregnaucourt.

En relevant le cycliste, on constata qu'il avait la jambe gauche fracturée. M. le docteur Delelis fut appelé pour donner des soins au blessé. Celui-ci fut ensuite conduit à la clinique de M. le docteur Leplat, à Wattrelos.

La police, ayant eu connaissance de l'accident, a ouvert une enquête.

Une femme tombe dans un escalier et succombe à une fracture du crâne

Nous avons relaté comment une ménagère, Mme Laure Depraeter, 41 ans, était tombée la tête la première dans l'escalier de son habitation, 18, rue de Denain.

Avant son admission à l'hôpital « La Fraternité », Mme Depraeter avait reçu des soins de M. le docteur Radu qui, craignant une fracture du crâne, avait fait des réserves quant aux conséquences de cette chute.

La malheureuse femme avait en effet le crâne fracturé, et, malgré l'intervention des médecins de l'hôpital, elle succomba samedi matin, sans avoir repris connaissance.

Un moteur d'auto prend feu rue de Leers

Samedi, vers 16 h. 40, le moteur de la voiture de M. Paul Broutin, marchand de beurre et œufs, 48, rue Charles-Gounod, a pris feu rue de Leers, en face du n° 9.

Les pompiers furent alertés. Ils eurent tôt fait d'éteindre le feu à l'aide d'une petite lance, évitant ainsi, grâce à leur promptitude, que la voiture ne soit complètement détruite. Il faut compter quelques centaines de francs de dégâts au moteur.

Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira le mercredi 1er décembre, à 19 h. 30, à l'Hôtel de Ville, en séance publique.

Un représentant est renversé et blessé par une auto, au Molinel

M. Beaudcoit, commissaire de police, a enregistré une plainte émanant de M. Omer Grave, 43 ans, représentant de commerce, demeurant 14, rue de Lille, qui lui a déclaré avoir été renversé par une auto, au Molinel, sur le territoire de Wasquehal, dans la soirée de jeudi, alors qu'à bicyclette il traversait le boulevard Lille-Tourcoing.

M. Grave fut examiné ensuite à Croix, par M. le docteur Sueur, qui le fit radiographier par M. le docteur Faidherbe. Le praticien constata la fracture d'une côte.

Une enquête est ouverte.

L'IVRESSE. — Le brigadier Deleplace, les gardes Dekeyser et Demouveaux ont incarcéré au violon un sujet polonais, Alois Syezgiel, 29 ans, demeurant rue de Lille, 34, qui sera poursuivi pour ivresse.

LA FETE DE NOEL. — Au cours de la réunion tenue vendredi entre les cafetiers et l'administration municipale, à l'Hôtel de ville, il a été décidé d'organiser des jeux au profit de « l'Œuvre de la Layette », les 25, 26 et 27 décembre, aux endroits suivants:

Concours de fléchettes chez MM. Gustave Vanbers, rue du Tonkin, 25; Désiré Drène, rue Paul-Bert, 59 et Constant Lempire, rue Jean-Baptiste Delescluse, 96.

Concours de manille chez MM. Jules Grosse, rue Jean-Jaurès, 185; Gaston Wattebled, rue Victor-Hugo, 15; Charles Lanneels, rue de la Makellerie, 24; Georges Poras, rue Jules-Guesde, 111 et Alphonse Boutteville, rue Anatole-France, 54.

Concours de javelots chez MM. Clément Serneels, rue Anatole-France, 11; Jean Macou, rue des Ogiers, 179 et Jules Beyens, rue Jean-Jaurès, 137.

SERVICE DE POLICE. — Aujourd'hui dimanche 28 novembre, MM. David Delplace, brigadier, rue Jean-Jaurès, cour du Pavillon Chinois, 1 et Amand De Keyser, rue Jean-Jaurès, cour Etienne, 1.

PHARMACIEN DE SERVICE. — M. Samsoen, place de la République.

DOCTEUR DE GARDE. (A n'appeler qu'en cas d'urgence et en l'absence du docteur traitant): aujourd'hui dimanche 28 novembre, Dr Bathiat, 269, rue Jean-Jaurès.

COMBATTANTS REPUBLICAINS. — Permanence au siège rue Ghesquières, de 9 h. à 11 h.

MUTILES ET INVALIDES DU TRAVAIL. — Dimanche, de 10 h. à 11 h., permanence au siège, rue Ghesquières, 7.

CAISSE D'EPARGNE. — Ouverte à la mairie, salle du rez-de-chaussée, de 9 h. à 10 h. 30.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Remise des bons de denrées par les commerçants lundi 29 novembre, de 9 h. à 11 h., à l'ancienne mairie, place de la République.

HARMONIE MUTUELLE. — Réunion de tous les sociétaires ce dimanche 27, à 10 h. 15, au café à l'angle des rues de l'Avenir et d'Alger. A 11 h., exécution en l'église Notre-Dame de Lourdes, à Roubaix. Après la messe, sérénade et rentrée en corps au local. Banquet à 13 h. Uniforme et petit pupitre.

WASQUEHAL

GROUPEMENT DES FAMILLES NOMBREUSES DU CAPREAU. — Il est rappelé aux adhérents que ce dimanche 28 est tenue une permanence au siège de l'Union, café Coquant, rue de Roubaix, face à la salle des fêtes.

Les adhérents sont invités à se présenter à cette permanence, — de 10 h. à 12 h. — pour le versement de leur cotisation statutaire.

POINTAGE DES CHOMEURS. — Mardi 30 à 8 h., salle rue Jean-Macé, pour le Centre et à 14 h., salle rue de Roubaix, pour le Capreau.

COURS D'ADULTES. — Pour le Centre, ces cours gratuits ont lieu à l'école des garçons, rue Delerue, le mardi et le vendredi, de 19 à 20 h. Pour le Capreau, à l'école des garçons, rue Turget, le lundi et le vendredi, de 19 à 20 h. 30.

INSCRIPTION DE LA CLASSE 1938. — Les jeunes conscrits nés du 1er janvier au 31 décembre 1918, qui ne se sont pas encore fait inscrire sur les tableaux de recensement militaire, sont invités à se présenter à la mairie (guichet 5), munis du livret de famille et, s'il y a lieu, des pièces de naturalisation.

CHEZ « LES AMIS DE WASQUEHAL ». — Réunion de la commission mercredi 1er décembre, à 19 h., salle des fêtes, rue Jean-Macé.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Le mardi 30 novembre étant le cinquième mardi du mois, il n'y aura pas de consultation au Centre. — Jeudi 2 décembre, à 14 h. 30, salle annexe, rue Jean-Macé, pour les mamans du Capreau (lettres A à D).

CHEZ LES A. C. REPUBLICAINS. — Ce dimanche, la permanence sera ouverte de 9 à 11 h., au siège, 67, rue de Roubaix, ainsi que le jeudi 3 décembre, de 18 h. 30 à 20 h. 30. Inscription des enfants de moins de 10 ans, pour la distribution annuelle des jouets de Saint-Nicolas.

MAITRISE SAINT-NICOLAS. — Mardi 30 novembre, à 20 h., répétition générale à l'église.

CLIQUE SCOLAIRE DU CAPREAU. — Demain lundi 29 novembre, à 18 h. 30, et le jeudi 3 décembre, à la même heure, répétition générale à la salle, rue de Roubaix.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » peuvent être remises chez M. FLIPAUX, rue Ferrer.

WATTRELOS

Le concert de la Chorale mixte Saint-Maclou

Comme nous l'avons annoncé, la Chorale paroissiale mixte St-Maclou, organise pour le vendredi 10 décembre, à 20 h., dans la salle du cinéma « Pax », un concert de gala, au cours duquel elle interprétera sous la direction de son chef M. Louis Desmuillier, « Les quatre saisons » de Haydn avec chœur, solis et orchestre.

Désirant donner à cette soirée un cachet tout particulier, la commission de la chorale paroissiale a fait appel au concours de M. et Mme Leconte, de Radio P.T.T. Nord, qui interpréteront une opérette qui fera sensation.

Les places peuvent être retenues dès maintenant chez Mlles Dhulst, Grand'-place, ou chez les membres de la chorale au prix unique de 4 frs.

A la section artisanale wattrelosienne

Le secrétaire artisanal informe tous les artisans que la 2me imposition pour Chambre des Métiers, annule la 1re, de sorte que les artisans payant le minimum ont à payer 20 francs pour 1937.

Ceux qui n'auraient pas encore payé le 1er avertissement, peuvent le supprimer et payer seulement le 2me.

Quant aux artisans ayant déjà payé 10 francs, cette année, il leur reste à payer 10 francs pour compléter leur imposition.

D'après renseignements pris auprès de la Chambre des Métiers, cette 2me fraction est due pour frais de Caisse de chômage et aurait dû être portée directement sur la 1re feuille.

D'autre part pour continuer la série des réunions, en vue d'établir des ententes corporative, la Commission organise pour demain lundi 29 novembre, au siège, Café des l'Harmonie, à 14 h. 30 pour les coiffeurs et à 18 h. 30, pour les cordonniers, une réunion d'information : et compte sur la présence des intéressés

UN TANDEM DISPARAIT. — M. Paul Hic, demeurant 3, quai de Nantes, à Roubaix, avait déposé son tandem, vendredi soir, contre la façade du café du stade Amédée-Prouvost. Vers 22 h., quand il voulut le reprendre, le tandem était disparu. La police recherche le bécanier.

AUX GROUPEMENTS BELGES. — Aujourd'hui dimanche 28, permanence de 9 à 11 h. Dernier délai pour les inscriptions des enfants pour la St-Nicolas, passé ce jour, aucune demande d'inscriptions ne sera prise en considération. Dimanche 5 décembre, fête de St-Nicolas, à 15 h. 30, salle Delfour, rue Roger Salengro. Plusieurs divertissements sont à l'ordre du jour et le bon St-Nicolas viendra rendre visite aux enfants et présidera la distribution des jouets. A partir de dimanche prochain, les membres des deux groupements pourront retirer leur carte de sociétaire pour 1938 journellement au local.

A LA PATRIOTE. — Le comité-directeur nous prie d'informer les parents des pupilles ainsi que les adultes, que jusqu'à nouvel ordre, les répétitions auront lieu les mardis et jeudis pour les pupilles, de 18 h. 30 à 19 h. 30; ensuite pour les adultes. Entraînement pour les concours d'hiver, présence indispensable. Les inscriptions pour le banquet annuel qui a lieu le 9 décembre 1937 sont reçues au siège, café de l'Harmonie, 22 Grand'place. Le coût du banquet est de 22 frs 50.

PHARMACIEN DE SERVICE. — M. Delerue, 310, rue Carnot (jusque lundi 13 h.).

MUSIQUE MUNICIPALE. — Aujourd'hui dimanche 28 novembre, à 15 h., rendez-vous au local, de tous les musiciens en tenue et avec instruments pour les sérénades aux membres d'honneur. Départ à 15 h. 15.

FANFARE ACCORDEONISTE L'AVENIR. — Ce dimanche 28, rassemblement au siège, à 2 h., en tenue et avec instruments; sérénade aux Ballons.

A LA CŒCILIA DU CRETINIER. — Aujourd'hui dimanche 28, à 9 h. 30, rendez-vous au siège pour tous les sociétaires, insignes et médailles de rigueur.

LANNOY

CAISSE D'EPARGNE. — Ouverte aujourd'hui dimanche 28, de 9 h. à 10 h. 30, à la mairie.

BIBLIOTHEQUE PAROISSIALE. — La bibliothèque sera ouverte aujourd'hui dimanche 28, de 10 h. 30 à 12 h., au cercle Saint-Augustin, rue de la Léverie, à Hem.

LYS

« Les fantaisies de la fortune » à la salle Saint-Luc

C'est aujourd'hui, dimanche 28 novembre, à 16 h. 30, dans la salle Saint-Luc, que sera interprétée, par la troupe « Stella », la dernière opérette des frères Paul et Jean Ernst, « Les Fantaisies de la Fortune ».

COGNAC MONNET

HEM

La fête des familles nombreuses

Le dimanche 5 décembre, aura lieu, dans la salle des fêtes Notre-Dame de Lourdes, la fête annuelle de l'Union des Familles nombreuses. Cette réunion, qui devient plus importante d'année en année — l'Union d'Hem comptant maintenant plus de cent quatre-vingt-dix familles adhérentes —, sera agrémentée d'une partie récréative et tous les membres adhérents, à jour de leur cotisation pour l'année 1938, emporteront un souvenir de la soirée.

Des permanences auront lieu le dimanche 5 décembre, de 9 h. à 11 h., au siège, Café Boussemart, Grand'Place, et chez M. G. Balduyck, 110, rue du Bas-Voisinage. Se munir du livret de mariage.

Tous renseignements pour les avantages accordés par l'Union, les primes aux décès du père ou de la mère, et aux naissances, seront donnés aux nouveaux adhérents dans ces permanences. Pour faire partie de l'Union, il faut avoir au moins trois enfants.

CAISSE D'EPARGNE (succursale d'Hem). — Ouverte à la mairie le dimanche 28 novembre, de 9 à 10 h. 30, 1er étage. Administrateur de service : M. Léophas Campagne

PHARMACIEN DE SERVICE. — Aujourd'hui dimanche 28, toute la journée : pour les communes de Lys, Lannoy, Leers et Hem : M. Edouard Cauty, rue Jules Guesde, 29, à Hem.

TOUFFLERS

HARMONIE MUNICIPALE. — Les membres de l'Harmonie qui sont libres sont priés d'assister, en tenue, sans instrument, aux funérailles de M. Félix Lefebvre, lesquelles ont lieu demain lundi 29, à 9 h. Réunion au siège à 8 h. 30. La répétition de samedi, supprimée, est reportée au mercredi 1er décembre, à 19 h. 30, au siège.

FLERS-LEZ-LILLE

L'assemblée de la « Chorale Jeanne d'Arc », au Sart

La Chorale Jeanne-d'Arc s'est réunie en assemblée générale, sous la présidence de M. Jean Delrue, entouré de M. Jean Dewas, directeur : Mlle Julia Salmon, sous-directeur ; MM. Louis Broucke, vice-président ; Vanackère, secrétaire, et des membres de la commission.

M. Delrue excuse l'absence de MM. Wattine et Lecoutre. Il rendit hommage à la mémoire de Mme Bernard, mère de M. le curé, ainsi qu'à celle des membres décédés.

Puis, dans un rapport très détaillé, il passa en revue les événements de l'année, soulignant que la Chorale prend de plus en plus en place dans l'activité paroissiale. Il remercia les adhérents, en faisant de nouveau appel à leur précieux concours

Après la lecture des procès-verbaux du semestre, lus par M. Vanackère et approuvés à l'unanimité, M. Delrue adressa, en termes délicats, ses souhaits de Sainte-Cécile à l'estimé directeur, M. Jean Dewas, ainsi qu'à Mlle Salmon.

M. Louis Broucke, se faisant l'interprète de la Chorale, remercia M. Delrue de son activité au service de la société, et la réunion se termina par un vin d'honneur.

AMICALE PASTEUR-JEAN-JAURES. — Réunion générale dimanche 28 novembre, à 10 h. 30, au Foyer des amicales, place Constantin-Descat, au Breucq.

PRESENTATION COLOMBOPHILE. — Des formules de déclarations de pigeons voyageurs sont à la disposition des colombophiles, à la mairie. Prière aux propriétaires de se munir du carnet et du permis.

ASSISTANCE MEDICALE GRATUITE. — Les familles se croyant dans les conditions requises pour bénéficier de l'assistance médicale gratuite en 1938, ou pour figurer sur la liste des assurés sociaux, notoirement indigents, sont invitées à faire établir leur dossier à la mairie, de toute urgence. Se munir du livret de famille, des certificats de salaires et de surs salaires de membres de la famille et de la carte d'immatriculation des assurances sociales.

LEERS

Une réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni samedi soir, à 18 h., à la mairie, sous la présidence de M. Emile Duez, maire.

Listes électorales. — MM. Emile Duez, Emile Pottier et Jules Hespel sont désignés pour la révision des listes électorales politiques. MM. Georges Messiaen et Emile Delebecque sont chargés de l'examen des réclamations.

Fournitures de pain et de charbon — Le Conseil approuve les cahiers des charges pour la fourniture des quantités de pain et de charbon au Bureau de bienfaisance, et de charbon aux établissements publics.

Bail du presbytère. — Le bail du presbytère expirant le 31 décembre prochain, est prorogé pour une période de 3, 6, 9 années.

Le Conseil se range à l'avis de la commission des Finances qui proposait une augmentation mensuelle de 20 fr.

Service de l'abouage. — Une indemnité supplémentaire de 250 fr. est accordée à M. Florimond Malghem pour lui permettre d'assurer le service de l'abouage. Ce supplément s'entend pour le 2me semestre 1937.

Gaz. — Le Conseil adopte un avenant au contrat de concession du gaz passé avec la Compagnie Descliée, de Roubaix.

Agrandissement du cimetière. — Le terrain affecté au cimetière communal étant à la veille d'être entièrement utilisé, — souhaitons que ce soit le plus tard possible, — l'assemblée décide d'acquérir une parcelle de terrain pour l'agrandissement de la nécropole. Cette parcelle de terrain large de 12 mètres sur toute la longueur du cimetière, qui est d'environ 120 mètres, sera achetée à Mme veuve Barrois qui en a fixé le prix à 8 fr. le mètre carré.

Eclairage public. — L'éclairage public, qui, les années précédentes fonctionnait vers 5 h. 30 du matin, à partir du 15 novembre et jusqu'à la fin de la mauvaise saison, pour permettre aux ouvriers commençant très tôt le matin de se rendre plus facilement à leur travail, ne fonctionnera plus désormais, en raison des horaires retardés, en général, dans les usines, avec l'application de la semaine de 40 heures.

Budget primitif 1938. — L'assemblée prend ensuite connaissance du budget primitif établi pour 1938. Il se présente ainsi: recettes ordinaires, 632.522 fr. 74; recettes extraordinaires, 123.053 fr. 22; dépenses ordinaires, 449.669 fr. 10; dépenses extraordinaires, 123.053 fr. 22

Dans les articles-recettes qu'il comprend, on relève une augmentation de la taxe sur les chiens. Celle-ci qui était de 4 fr est fixée à 6 fr. La taxe sur le revenu net des propriétés bâties et non bâties est maintenue à 4 fr. 50 %.

La taxe intéressant les locaux professionnels est maintenue à 3 % pour une valeur locative de 1 à 1.000 fr., mais elle est portée à 4 % pour une valeur locative de 1.001 à 2.000 fr. et de 6 % pour une valeur locative supérieure à 2.000 fr.

Le Conseil donne son approbation à ce budget primitif.

Voirie. — Diverses modifications sont apportées au règlement municipal de voirie.

Demande de subvention. — La commune de Buhl (Haut-Rhin) sollicitant l'appui des municipalités pour équilibrer son budget, le Conseil décide, en ce qui le concerne, que cette demande ne peut être prise en considération.

Chambre des métiers du Nord. — Avis favorable est donné à une demande faite par la Chambre des métiers du Nord, pour la participation de la ville dans les secours à accorder à un adhérent chômeur habitant Lys.

Le Conseil se constitue ensuite à huis clos pour l'examen des questions d'assistance et d'allocations diverses.

Les funérailles de M. Pierre Meirissonne

Les funérailles de M. Pierre Meirissonne, secrétaire-fondateur de la Symphonie Bernard, membre de la Fraternelle des anciens combattants, et du personnel de l'E.L.R.T., ont été célébrées samedi matin, à 9 h., en l'église Saint-Vaast.

Une forte délégation d'anciens combattants assistait, drapeau en tête, aux obsèques de leur regretté camarade.

Dans l'assistance, on remarquait MM. Duez, maire de Leers ; Joseph Cattez, adjoint ; Toussaint, directeur de l'E.L.R.T. ; Poirier, directeur de la Traction ; Delcourt, chef du dépôt de Leers ; Vangysseel, secrétaire du Syndicat des employés de tramway ; Molard, ancien secrétaire ; Gaston Vartelle, président de la Symphonie Bernard ; Henri Thieffry, trésorier, et Netter, chef ; Emile Bulle, président de la Fraternelle des A.C. ; Léon Labalette, secrétaire ; Ernest Devos